



PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 01 septembre 2023 à 18h30 M.A.J. de LANTON

Salle des activités

Ordre du jour

- 1 Rapport moral et d'activité ; point de chaque section.
- 2 Rapport financier.
- 3 Vote des rapports.
- 4 Renouvellement du tiers sortant.
- 5 Questions diverses.

En ouverture de séance le Président remercie les personnes présentes et informe que le représentant de la Mairie, excusé, ne sera pas parmi nous.

1- Rapport moral et d'activité ;point de chaque section

Pour information, Les tarifs, lieux et horaires de nos différentes sections pour la saison 2023 / 2024 seront disponibles sur notre site Internet (www.bodysport33.fr)

***Aventure du Goût** (Responsable Dominique BUCHMANN)

Pour la saison 2023 / 2024 l'intervention de cette section se fera, comme d'habitude en fonction de la demande.

Les cotisations restent inchangées.

Tarification par personne saison 2023 / 2024 :

- 10 euros pour les adhérents de Body Sport.
- 15 euros pour les non-adhérents.

Au montant de cette cotisation, il conviendra d'ajouter une participation pour les achats de fournitures. Cette participation dépendra du thème abordé et sera indiquée pour chaque réunion.

Il est demandé aux personnes intéressées de faire connaître **auprès** de Dominique leurs desideratas concernant les thèmes

***Gymnastique :**

(Responsable Margot MARGNOUX Animatrice Mélissandre LACHAUD).

Salle des sports du Braou

Pour la saison 2022 / 2023 la section aura compté 132 adhérents. C'est un nombre important qui a demandé un investissement considérable de la part de l'animatrice et de la responsable, d'autant qu'en début d'année une coach a fait défection. Cette défection a entraîné une augmentation des heures effectuées.

La fréquentation de notre stand pour le forum des Associations 2023 nous laisse optimistes pour la saison 2023/2024.

Cette saison, 9 équipes en compétition. 2 en finale UFOLEP dont 1 vice championne de France.

Les différents déplacements ont suscité beaucoup de frais (carburant logement, restauration, indemnités des juges etc...).

La section a accueilli la réunion de fin d'année des clubs de gymnastique UFOLEP de la Gironde. Une bien agréable initiative.

Afin d'abonder son budget, la section gymnastique à tenu une buvette lors d'un marché du soir. Beaucoup de travail mais en récompense un bénéfice de 1000 €. Bravo aux bénévoles organisateurs.

Pour la saison 2023/2024, la section accueille Anna, 19 ans, dans le cadre d'un Service Civique de 9 mois. Cela coute, à la section 120,00 € par mois, le reste étant à la charge de l'État.

Après une formation avec sa « tutrice » Margot, Anna mettra tout son enthousiasme au service de la section, au travers de différents missions élaborées avec Margot et l'UFOLEP.

Bienvenue à Anna

Pour la saison à venir, Yvan fera, quelques fois les échauffements de la section gymnastique tandis que Margot s'occupera des échauffements de la section musculation.

Nous demanderons une entrevue à Madame le Maire pour lui faire part de nos demandes et de nos inquiétudes concernant des incivilités fréquentes dans la salle du Braou.

Reprise des activités le lundi 11 septembre 2023

Tarifcation par personne saison 2023/2024

Bébé Gym : 140€ par an et par adhérent(e).

Loisirs : 180€ par an et par adhérent(e).

Gym'mini : 200 € par an et par personne

Compétitions : Avec justaucorps, assurance, engagement compétitions, cours : 310€ par an et par adhérent(e).

Compétitions sans rachat de justaucorps : 250€ par an et par adhérent(e).

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

***Badminton** (Responsable : Cathy RECTON)

Salle des sports de Cassy

Bonne saison 2022/2023. 25 adhérents très assidus. La saison s'est terminée par le pot de l'amitié au centre d'animation

Tonio et Stéphane assureront la gestion en l'absence de CATHY. A cet effet une nouvelle carte d'accès a été demandée et obtenue.

Reprise des activités le mercredi 06 septembre 2023 à 18h30.

Pour 2023 / 2024 les décisions suivantes ont été adoptées :

► La section fournira gratuitement les volants plastiques, les raquettes ainsi que les cordes à sauter pour l'échauffement. Les volants plumes seront achetés par les adhérents.

Tarification par personne saison 2023 / 2024

: Adulte : 50 €

Deuxième adulte d'une même famille : 38 €

Enfant de 14 ans à 16 ans : 40 €

Deuxième enfant d'une même famille : 35 €

Tous ces tarifs sont pour l'année complète.

Tarifs dégressifs si l'inscription intervient en cours d'année.

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

***Futsal** (Responsable Paul FAUCONNIER)

Salle des sports de Cassy.

Les inscriptions se feront aux dates et heures suivantes :

Les vendredis de 20h30 à 23h00

Tarification par personne saison 2023 / 2024

40,00 € par personne et pour l'année

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription.

***Musculation** (Responsable Yvan BUCHMANN)

Salle des sports du Braou.

L'année s'est bien déroulée. Le nombre d'adhérents autorisés a été atteint. La fréquentation a été constante toute l'année.

Des investissements au niveau du matériel ont été effectués avec l'achat de 2 rameurs car nos anciens nous ont lâchés en même temps. Peut être de l'obsolescence programmée ???

Pour la saison à venir, Yvan fera, quelques fois les échauffements de la section gymnastique tandis que Margot s'occupera des échauffements de la section musculation.

Comme d'habitude, pendant l'absence d'YVAN il n'y aura pas de nouveaux adhérents sauf si HÉLÈNE nous rejoint. Les cours s'effectueront en autonomie, débiteront, impérativement, par une séance d'échauffement et termineront par une séance d'étirement.

La saison 2023/2024 sera clôturée par la traditionnelle sortie de fin d'année.

Reprise des activités le lundi 04 septembre 2023 à 18h30

Tarification par personne saison 2023 / 2024

- 1er trimestre : 45 € assurance incluse
- 2nd trimestre : 40 €
- 3ème trimestre : 40 €

NB : Un certificat médical vous sera demandé lors de votre inscription

*** Vita ' Form**

Section en sommeil.

2- Rapport financier.

Le bilan financier de l'exercice 2022/2023, section par section, validé par la vérificatrice aux comptes Nicole PAULET ,est présenté par le Président sous l'autorité de notre trésorière Sylvie MARGNOUX

Le compte de résultat au 31 Juillet 2023 est annexé à la fin du compte rendu.

Etat des comptes comparatifs au 31 Juillet 2023 :

	<u>31/07/22</u>	<u>31/07/23</u>
Bureau	1656 €	2173,50 €
Aventure du goût :	0451,24 €	0451,24 €
Badminton :	1492 €	1924,53 €
Futsal	0320,21 €	0320,21 €
Gymnastique :	7850 €	1980,74 €
Musculation :	872 €	0190,40 €
Vita ' Form :	0 €	0 €

3- Vote du rapport moral et du rapport financier.

Les rapports moraux et financiers sont votés à l'unanimité des présents

4- Renouveaulement du Conseil d'Administration

Actes de candidature reçus : Mesdames : BUCHMANN Dominique, RECTON Catherine et Monsieur POINEAU Alain.

Mesdames : BUCHMANN Dominique, RECTON Catherine et Monsieur POINEAU Alain sont réélus à l'unanimité des présents

5- Questions diverses.

Pas de questions diverses

ASSOCIATION :BODY SPORT

ETAT FINANCIER : DU 01 AOUT 2022 AU 31 JUILLET 2023

Compte de résultat

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Charges directes d'exploitation			Produits directs d'exploitation		
60 Achats		5 741,36 €	70 Produits des activités		2 244,83 €
6010 - Achats de matières premières (boissons, etc.)		1 499,58 €	7010 - Recettes des buvettes		1 927,00 €
6040 - Achat de prestations de service		- €	7020 - Recettes div. (lotos, tombolas...)		- €
6050 - Achat de matériel		2 503,20 €	7060 - Recettes des guichets		- €
6063 - Fourniture pour les activités petit matériel		568,48 €	7061 - Recettes événements (Tournois, fêtes)		- €
6064 - Fournitures administratives (bureau)		526,52 €	7070 - Ventes de produits dérivés		- €
6068 - Autres matières et fournitures		643,58 €	7081 - Participations soirées (repas, etc...)		- €
61 / 62 services extérieurs		7 334,10 €	7088 - Autres recettes d'activités		317,83 €
6110 - Organisations sous-traitée (Traiteur, orchestre...)		- €			
6130 - Locations (matériel équipements)		- €	74 Subventions d'exploitation		2 806,72 €
6150 - Entretien et réparations du matériel		- €	7410 - État		
6160 - Primes d'assurances		1 061,05 €	7417 - Ministère des Sports et CNDS		- €
6211 - Frais d'arbitrage		527,50 €	7418 - Agence de service et paiement (CNASEA)		550,00 €
6231 - Annonce et insertions publicitaires		- €	7419 - Autres ministères		256,72 €
6234 - Récompenses et cadeaux		- €			
6237 - Publication (affiche, programme, bulletin)		- €	7440 - Collectivités territoriales		
6251 - Frais de déplacement		1 462,18 €	7441 - Conseil Régional		- €
6252 - Frais de restauration		2 519,45 €	7442 - Conseil Général		- €
6253 - Frais d'hébergement		1 210,98 €	7443 - Commune		2 000,00 €
6260 - Frais postaux et telecommunications		307,12 €	7445 - Intercommunalité		- €
6270 - Services bancaires		3,38 €			
6280 - Frais divers		242,44 €	7460 - Organismes sociaux		
			7460 - Participation de la Fédération		- €
63 Impôts, taxes et versements assimilés		0,00 €			
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés		- €	75 Autres produits de gestion courante		14 436,39 €
64 Charges de personnel		10 027,00 €	7510 - Dons manuels		- €
6411 - Salaires bruts		7 575,00 €	7511 - Recettes publicitaires		- €
6414 - Remboursement chômage partiel		- €			
6450 - Charges sociales		2 452,00 €	7560 - Cotisations des adhérents		14 435,75 €
6480 - Autres frais de personnel		- €	7581 - Participations pour stages de formation		- €
			7585 - Produits de gestion courante		0,64 €
65 Autres charges de gestion courante		1 999,07 €			
6516 - Frais de SACEM		- €	76 Produits financiers		- €
6544 - Créances sur exercices antérieurs		- €	7610 - Intérêts des fonds placés		- €
6580 - Autres frais de gestion courante		- €			
6581 - Achat de licences		1 216,93 €			
6582 - Frais spécifiques pour événements (tournois)		782,14 €			
6583 - Frais de stages de formation		- €			
66 Charges financières		- €			
6611 - Intérêts des emprunts		- €			
6616 - Autres charges financières		- €			
TOTAL I		25 101,53 €	TOTAL I		28 007,54 €
67 Charges exceptionnelles		- €	77 Produits exceptionnels		0,00
6712 - Amendes et pénalités		- €	7710 - Produits exceptionnels		- €
6788 - Charges exceptionnelles diverses		- €	7711 - Produit des amendes et pénalités		- €
68 Dotation aux amortissements et provisions		- €	78 Reprise sur amortissements et provisions		12 654,21
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation		- €	7810 - Reprise sur les amortissement et provisions		- €
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées		- €	7890 - report des ressources non utilisées		12 654,21 €
TOTAL II		- €	TOTAL II		12 654,21 €
A= Total des charges directes (Total I + Total II)		25 101,53 €	A= Total des produits directs (Total I + Total II)		40 661,75 €
Charges indirectes			Produits indirects		
86 Emploi des contributions volontaires		0,00	87 Contributions volontaires en nature		0,00
Secours en nature		- €	Dons en nature		- €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		- €	Biens et prestations en nature		- €
Personnels bénévoles		- €	Bénévolat		- €
TOTAL III		- €	TOTAL III		- €
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)		25 101,53 €	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		40 661,75 €
Solde créditeur : Excédent		€ 32 142,15	Solde débiteur : Déficit		€ 25 101,53
TOTAL GENERAL		7 040,62 €	TOTAL GENERAL		7 040,62 €